

ÉCHANTILLONNAGE EN HYGIÈNE INDUSTRIELLE

L'échantillonnage en hygiène industrielle permet d'établir si des équipements de protection doivent être portés par les travailleurs lors de tâches spécifiques ou dans un endroit/département spécifique.

Directives d'échantillonnage en hygiène industrielle

Le partenaire d'affaires RH responsable pour la santé et la sécurité doit coordonner l'échantillonnage en hygiène industrielle avec l'assistance d'un consultant externe ou le service de santé au travail du CLSC pour déterminer le potentiel d'exposition des employés à des agresseurs chimiques ou physiques du lieu de travail. L'évaluation des risques comprend plusieurs techniques d'échantillonnage comme les pompes d'échantillonnage d'air, les tests de surface afin de mesurer les quantités ou la concentration d'un contaminant.

Un hygiéniste industriel déterminera si l'échantillonnage est nécessaire basé sur les critères suivants :

- Type de risque (chimique, physique ou biologique)
- Quantité utilisée
- Données historiques d'échantillonnage
- Modèles d'exposition occupationnelle établis
- Commentaires des employés (présence d'odeur, irritation des yeux).
- Expérience et jugement professionnels

Types d'échantillonnage

Échantillonnage personnel d'air : Les hygiénistes industriels utilisent l'échantillonnage d'air personnel pour mesurer l'exposition personnelle à un contaminant présent dans l'air. L'air du lieu de travail est échantillonné pour une période de 8 heures (ou pour le quart de travail complet) et représente l'air dans la zone de respiration de l'individu. L'hygiéniste industriel observe et note des informations générales sur le procédé et les techniques de travail.

Échantillonnage d'air ambiant : Les hygiénistes industriels utilisent les échantillonnages d'air ambiant afin de définir l'étendue de la contamination ou afin de mesurer l'efficacité d'une mesure de contrôle d'ingénierie. L'échantillonneur est placé sur un point fixe dans le lieu de travail, généralement près de la source du contaminant.

Échantillonnage de surface : Les hygiénistes industriels utilisent l'échantillonnage de surface pour mesurer la contamination de surface de contaminants spécifiques. On peut s'en servir pour confirmer des résultats de surveillance médicale où la route d'entrée du contaminant est par voie orale ou cutanée.

Échantillonnage

L'échantillonnage en hygiène industrielle a lieu suite aux actions suivantes :

Requête individuelle

Le personnel de MAAX devrait discuter de leurs préoccupations en hygiène industrielle avec leur superviseur ou avec le partenaire d'affaires RH responsable pour la SST, pour demander de l'échantillonnage.

Achat de nouveaux produits chimiques

Le superviseur doit être informé de l'introduction d'un nouveau produit chimique dans son inventaire de produit.

Durant le processus d'acquisition d'un nouveau produit chimique qui soulève des préoccupations pour la santé et la sécurité des employés, le superviseur et le partenaire d'affaires RH responsable pour la SST peuvent demandé que le produit soit évalué pour l'entreposage et pour l'utilisation avant d'approuver l'achat ou l'acquisition du produit.

Revue de projets d'ingénierie.

Lorsque de nouveaux projets du site sont passés en revue, le gestionnaire de projet doit avoir fait évaluer tous les nouveaux produits chimiques par le directeur corporatif SST ou par le partenaire d'affaires RH afin d'identifier les risques potentiel et fournir des recommandations pour une utilisation sécuritaire. De l'échantillonnage peut être requis avant le démarrage du projet.

Échantillonnage requis par la loi

Les usines de ABC Inc. font l'échantillonnage de certains contaminants du lieu de travail tel que prescrit par la loi ou par un règlement (RSST) comme la poussière totale (nuisible), le bruit, le styrène, l'acétone et le monoxyde de carbone.

L'échantillonnage est requis lorsqu'un hygiéniste industriel ou le Directeur SST croit que l'exposition occupationnelle dépasse le niveau d'action défini comme 50% de la limite d'exposition occupationnelle.

Une fois que l'exposition est quantifiée par un hygiéniste industriel, de l'échantillonnage supplémentaire sera exigé selon le tableau suivant :

Pourcentage de la limite d'exposition dans le règlement	Fréquence de l'échantillonnage en hygiène industrielle	Durée de l'échantillonnage en hygiène industrielle à la fréquence prescrite
Plus de 100%	Tous les 6 mois	Jusqu'à ce que des mesures de contrôle soient implantées pour réduire l'exposition en deçà de 100%. PORT DES ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE OBLIGATOIRE
Entre 50%–100%	Tous les ans	Jusqu'à ce que des mesures de contrôle soient implantées pour réduire l'exposition en deçà de 50%. PORT DES ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE OBLIGATOIRE JSUQU'À CE QUE LES NIVEAUX D'EXPOSITION SOIENT PLUS PETITS QUE 50% DE LA LIMITE D'EXPOSITION.

Moins de 50%	Tous les 3 ans	Jusqu'à ce que survienne un changement dans l'environnement ou suite à une préoccupation soulevée par un employé qui suggère que de l'échantillonnage soit effectué. PORT DES EQUIPMENTS DE PROTETION PERSONNELLE VOLONTAIRE.
--------------	----------------	--

Documentation :

Les résultats d'échantillonnage seront communiqués à tous les employés de façon anonyme. Les résultats d'échantillonnage personnels seront communiqués par lettre, aux employés impliqués 30 jours calendrier suivant la réception des résultats. Tous les résultats seront conservés par les partenaires d'affaires RH.